

Procès-Verbal de l'assemblée des délégués (primaire) de la FAPEO le jeudi 4 juin 2020

Lieu : UOG, Place des Grottes 3, Genève
Auditorium
Heures : de 20h à 22h

APE (primaire) membres présentes : Aire, Avully, Chêne-Bourg, Coligny, Grand-Lancy, Grand-Saconnex, Grottes, Jonction, Meyrin-Cointrin, Onex-Parc, Pâquis, Pt-Saconnex/Budé-les-Crêts, Pré-Picot, Le-Sapay, Satigny, Sécheron, Seujet-Necker, St-Jean/Devin-du-Village, Tivoli, Versoix

APE (primaire) membres excusés : Libellules, Thônex, Veyrier-Pinchat

Comité FAPEO : Xavier Barbosa, Vanessa Mosczytz, Jean-François Stassen

Comité FAPEO, membres excusés : Daniela Clémente, Yahann Jaggi, Jacqueline Lashley, Nargiza Mullajanova, Maria Retamales

Présidence de la séance : Anne Thorel Ruegsegger (**ATR**), Secrétaire Générale

Procès-verbal : Corinne Pellet-Fontaine

1. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers.

L'ordre du jour est approuvé

2. Approbation du PV de l'AD (primaire et CO) du 6 février 2020 (joint à la présente).

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 6 février 2020 est approuvé.

3. Infos du comité et du secrétariat général :

✓ **Covid-19, point de situation.**

✓ **Pétition « notre école a besoin de postes pour remplir sa mission ».**

✓ **Journal de la FAPEO, « nouvelles des membres ».**

ATR : la pétition qui demande des postes pour la rentrée prochaine a été déposée à la chancellerie le vendredi 22 mai munie de 1900 signatures, 200 paraphes supplémentaires sont encore parvenus à la FAPEO, par la poste, depuis. La FAPEO et les associations d'enseignants espèrent un traitement rapide auprès du Grand-Conseil. La FAPEO remercie ses membres et tous les parents pour leur mobilisation, la moitié des signatures obtenues provient des parents.

Journal de la FAPEO

ATR : la FAPEO sollicite ses membres de lui transmettre des articles, des témoignages, news des APE/APECO qui relatent les activités et événements. Pour rappel le journal est distribué à tous les élèves de l'enseignement obligatoire.

APE Sécheron : va envoyer un texte demain.

L'ARA association qui donne des cours de répertoire, a informé la FAPEO qu'à partir du 15 juin et durant l'été des cours seront proposés aux élèves, ceux-ci n'introduiront pas de nouvelles notions scolaires, mais reprendront uniquement des notions qui n'ont pas bien été assimilées durant l'année scolaire.

Les familles qui en font la demande ont la possibilité de recevoir des subventions en cas de besoin d'aide financière.

APE Grottes : est-ce que les enseignants transmettent cette information aux parents ?

ATR : toutes les directions sont en principe informées. Voir les site internet de l'ARA www.ararep.ch.

Cette année, en raison des mesures sanitaires, **les inscriptions** n'auront pas lieu en présentiel pour **les 9eCO**. Les parents recevront des infos par courrier.

La FAPEO **rencontre la DGEO** jeudi prochain. L'occasion pour la FAPEO d'évoquer l'école à distance et les difficultés rencontrées par les familles, ainsi que la prochaine rentrée scolaire notamment dans le contexte budgétaire actuel.

Les APE qui le souhaitent peuvent de transmettre leurs questions par email au secrétariat.

4. Commissions, rencontre avec la Conseillère d'État.

Lors de la rencontre avec la conseillère d'État, les questions budgétaires ont principalement été évoquées. 25 postes ont été attribués sur les 196 demandés. La prise en charge de plus de 1000 élèves supplémentaires inscrits a contraint le département à reporter le déploiement de plusieurs projets, notamment au CO et au Secondaire II, comme l'introduction de l'enseignement du numérique en 1^{ère} année du collège. Il faut savoir que pour certaines tâches les enseignants en sus de leur présence devant les élèves perçoivent un dégrèvement. Certaines de ces prestations ont été supprimées et ont ainsi permis de retrouver des francs en postes pour le primaire et l'OMP. Des économies seront faites sur des dispositifs qui ne seront pas déployés, comme go-apprentissage ou les équipes pluridisciplinaires. 104 postes ont ainsi été obtenus et proviennent d'économies au CO et au Secondaire 2. Des demandes de crédits complémentaires vont encore être faites. Les postes récupérés ne nécessiteront pas une nouvelle demande l'année suivante (2021-2022). La hausse démographique va continuer et se répercuter au CO, qui, l'année prochaine, comptera environ 300 élèves supplémentaire. Au primaire la hausse continue entre 800 à 1000 élèves. La magistrate a manifesté son inquiétude concernant la situation du spécialisé qui fait face à une forte augmentation des besoins. Des études vérifient si cette tendance se retrouve au niveau national et international. Actuellement des enfants de 4 à 12 qui souffrent d'autisme sévère restent à la maison en raison du manque de places en institution. L'ouverture de structure pour prendre en charge ces enfants, afin de permettre leur développement et soulager les parents est indispensable. Le manque de locaux dans les écoles primaires a pour conséquence de pousser le GIAP et le spécialisé hors mur. Concernant un bilan COVID-19, une étude est en cours effectuée par le SRED. Ce travail de recherche est effectué de manière très large en partenariat avec la HP Zoug et concerne également l'Allemagne et l'Autriche. 16'700 réponses ont été obtenues dont 8'000 des parents d'élèves, à Genève. Le sondage de la FAPEO effectué auprès de ses membres a récolté 215 réponses.

La FAPEO a évoqué avec la Conseillère d'État l'incohérence d'une nouvelle fermeture des écoles en cas de 2^e vague invalidant le message que les élèves ne sont pas vecteurs du virus. À Genève, le département n'a pas la volonté de refermer les écoles, une décision qui serait trop couteuse pour les élèves surtout les décrocheurs.

5. Infos des APE

APE St-Jean/Devin-du-Village : est-ce que les angoisses et les questionnements des élèves concernant la situation actuelle seront entendus à l'école ?

ATR : les élèves peuvent parler à l'enseignant qui en cas de besoin a la possibilité de solliciter l'infirmière ou un professionnel.

Des cellules de crise à l'OMP sont également à disposition.

La difficulté du département est de rassurer les enfants, mais également des parents ou des enseignants.

Pour information, l'École des parents a mis en place une permanence téléphonique.

APE Sécheron : plusieurs parents ont questionné l'APE concernant l'orientation des 8P.

Est-ce que des dérogations de passage seront-elles possibles ?

ATR : réglementairement il n'y a pas de dérogation, peut-être étant donné la situation actuelle certaines seront proposées.

APE Grottes : concernant les 2 mois durant lesquels les enfants n'ont pas avancé dans le programme, comment ce retard sera rattrapé ?

ATR : Depuis la reprise, en mai, les premières semaines serviront à faire le point et situer les élèves dans leurs apprentissages dans le but de reprendre les matières durant le mois de juin et septembre. Une attention plus particulière, cette année, sera donnée lors de la reprise en septembre. Le temps d'enseignement par discipline au primaire n'est pas aussi réglementé qu'au CO.

La FAPEO espère que les établissements seront attentifs, dans la mesure du possible, à ce que les enseignants suivent leurs élèves l'année prochaine ou alors qu'un bon dialogue et la transmission d'informations soient faits.

APE Pré-Picot : est-ce pertinent que les APE posent la question aux enseignants s'ils ont des inquiétudes à propos du niveau d'acquisition des élèves et leur prêter ainsi une oreille attentive ?

ATR : la FAPEO a prévu de poser la question lors de la rencontre avec la DGEO, à savoir comment sera organisé le programme scolaire à la rentrée. L'APE doit s'adresser plus généralement à la direction pour une question collective.

APE Aire : la 2^e réunion de l'instance participative a été annulée pour des raisons sanitaires. L'APE doit-elle solliciter la direction afin de se réunir avant septembre ?

ATR : oui l'APE peut le faire d'autant que beaucoup de questions sont à aborder.

APE Aire : lors d'une séance de comité, la disparité entre les classes concernant l'enseignement à distance durant le Covid a été mise à jour, est-ce un sujet pour l'instance participative ? La direction est-elle informée de ces différences et quel message transmet-elle aux enseignants ?

ATR : ces disparités sont ressorties très fort dans le questionnaire, au sein d'une même famille ou d'une même école. Comment s'assurer de l'égalité de traitement. Des leçons seront à tirer sur la manière de mettre en place l'école à distance pour éviter de tels écarts, notamment concernant le contact direct.

APE Meyrin : son enfant en 2^e primaire n'a pas eu de contact avec l'enseignante et les copains comme une réunion zoom et souligne l'importance du besoin de relation et de communication. L'APE a aussi été informée de disparités concernant les devoirs. Les instances participatives pourraient de la même manière avoir lieu via zoom.

ATR : cela fait partie des questions à soulever, si la situation devait se reproduire, qu'est-ce qui serait à minima demandé aux enseignants de faire et s'assurer d'un contact visuel. L'objectif n'est pas d'être dans un jugement négatif, mais de faire un état des lieux.

APE Versoix : se questionne si les directions ont reçu des instructions ou des marches à suivre. À Versoix, les parents ont signalé manquer d'outils numériques. Des parents de l'APE se sont démenés pour trouver du matériel pour 3 familles. Est-ce que le DIP ne dispose pas de matériel à mettre disposition.

ATR : pour rappel, au mois de mars, les députés du Grand-Conseil ont refusé le budget dédié à l'acquisition d'outils numériques.

Ni les directeurs, ni les enseignants, ni la DGEO n'étaient préparés. La situation était difficile à anticiper. Certains enseignants ne possédaient pas de matériel informatique.

APE Pré-Picot : est-ce que la communication numérique avec les parents va continuer, via les adresses mail ?

ATR : les enseignants savent maintenant avec qui ils ont la possibilité de communiquer par e-mail et comment les familles sont équipées.

Le sujet a été abordé dans le questionnaire aux parents et fait partie des choses à discuter. Des familles n'ont pas de wifi à disposition ou pas d'accès suffisant pour la durée d'un cours.

APE Chêne-Bourg : témoigne enseigner au secondaire 2 et ne pas avoir reçu de directives comment enseigner à distance. Les plateformes comme Zoom deviennent payantes après une certaine durée. Le temps passé devant les écrans (4-5 heures par jour) est problématique pour les élèves. De plus derrière un écran, le langage non verbal ne passe pas. Les enseignants se sont retrouvés démunis, ils n'ont pas fait preuve de mauvaise volonté ou de manque de communication, mais de temps.

APE Aïre : manifeste sa surprise de la liberté laissée aux enseignants, s'attendait à plus de cohérence.

ATR : À l'école obligatoire, les enseignants ont reçu énormément d'informations de la DGEO (dont la FAPEO a reçu la copie) à propos des plateformes à disposition ainsi que toutes sortes de documents didactiques. Des stagiaires de l'université, futurs enseignants, ont apporté leur aide concernant la technologie. Des enseignants sont parfois restés en retrait aussi en raison d'un manque de compétence numérique (qui ne font pas partie de leur charge) et se sont retrouvés démunis.

Des parents ont signalé un grand nombre de copies à imprimer.

APE Sécheron : des parents en manque de toner ont contacté l'APE.

S'étonne que la TECFA Faculté des technologies de formation et apprentissage à distance, ne figure pas dans le catalogue de formation continue proposée aux enseignants.

ATR : elle figure dans la formation initiale des enseignants d'aujourd'hui. Le département doit se mettre d'accord avec l'université à propos des attentes du programme de formation. De plus actuellement l'université a également fermé et n'a pas pu fournir de formation accélérée aux enseignants qui l'auraient désiré. Peut-être que la situation va faire changer les choses.

APE Onex-Parc : a constaté des disparités de disponibilité et un manque de solidarité entre les enseignants, chacun essayant de faire de son mieux, dans un temps extrêmement court pour réagir et s'organiser.

APE Tivoli : est-ce qu'au minimum une prise de contact avec les parents était demandée aux enseignants ?

ATR : oui c'était demandé, mais pas le moyen employé (téléphone, poste, mail, etc.).

APE Tivoli : son enfant en 6P n'a pas eu de contact avec son enseignante. Envoyer des devoirs par mail n'est pas une prise de contact.

APE Pré-Picot : les élèves du CO ont tous une adresse email edu.ge et par conséquent un accès à la visioconférence. Serait-ce envisageable de proposer la même chose en primaire et l'utiliser en cas de besoins.

APE Seujet-Necker : a rencontré par hasard le directeur des Pâquis, qui a raconté avoir reçu une autorisation de recevoir des dons afin d'aider les familles. Est-ce un cas isolé ?

ATR : la FAPEO n'a pas été informée.

APE Pâquis : l'APE n'est pas au courant.

Xavier Barbosa (comité FAPEO) : entend le constat des nombreuses disparités relayées et s'engage à en faire part lors de la rencontre avec la DGEO.

APE Satigny : questionne les APE à propos des relations avec les directions durant le Covid ?

APE Pt-Saconnex : l'APE n'a pas du tout eu de contact et a ressenti une frustration.

APE Sécheron : pas de contact durant le Covid, la direction n'était pas disponible, mais la semaine dernière, la direction a accepté de répondre aux urgences. Une réflexion est en cours pour l'organisation d'un moment pour les 8P.

APE Grottes : l'APE a pu avoir des échanges avec la direction.

APE Versoix : l'APE a eu des échanges avec les 2 directrices des établissements de Versoix, notamment concernant un don de tablettes. La directrice de l'école de Lachenal n'a pas voulu les mettre à disposition des familles qui en avaient besoin, elle était intransigeante.

APE Onex-Parc : a eu un contact téléphonique après quelques jours qui a permis de communiquer sur les différences de pratique des enseignants. Les instances participatives ont été annulées.

APE Satigny : à Satigny, la crise a permis de consolider les liens. L'APE a très vite reçu des retours des parents concernant les disparités et ainsi pu les rapporter à la direction qui réagissait immédiatement, le rapprochement a été bénéfique pour les parents.

Pour information, le DIP avait mis à disposition 800 tablettes pour les familles qui en avaient besoin. Seules 400 ont été prêtées, les APE n'étaient pas toujours informées.

ATR : le département a communiqué à ce sujet avec les directions des établissements.

APE St-Jean/Devin-du-Village : les contacts avec la direction de l'école ont été limités. L'APE souhaite de manière générale augmenter les liens avec les parents et partager les bonnes pratiques des autres APE afin d'augmenter la représentativité des parents et l'utilité de l'association.

La communication destinée aux parents a été transmise par le directeur, à l'APE le dimanche soir et ainsi l'APE a pu l'envoyer par mail ou par les réseaux sociaux à ses contacts. L'APE a apprécié le geste de confiance.

APE Pré-Picot : à Pré-Picot, tous les parents ont reçu un courrier pour les informer que des tablettes étaient à disposition, si besoin.

ATR : toutes les directions n'ont pas communiqué avec les parents.

APE Aïre : a croisé la directrice hors de l'école. Elle s'est montrée intéressée du retour des parents, mais n'a pas donné de suite concrète. Les instances participatives ont été annulées.

ATR : l'APE doit communiquer et redire les informations par écrit, par mail à la directrice.

APE Jonction : les instances participatives ont également été annulées. La direction a proposé d'organiser une séance uniquement avec les parents. Le comité n'en a pas senti le besoin, les canaux de communication utilisés avec la direction sont suffisamment efficaces.

APE Pâquis : l'APE a toujours eu un très bon contact avec la direction et depuis longtemps, le directeur a informé, le dimanche soir, l'APE des consignes pour la semaine suivante.

Xavier Barbosa (FAPEO) : les disparités constatées à propos de l'école à distance concernent les enseignants comme les directions.

APE Onex-Parc : a reçu de la direction une copie du mail adressé aux enseignants concernant la prise de contact avec les parents.

APE Meyrin : est-ce que la FAPEO est informée d'une directive concernant la remise des carnets, les parents pourront-ils rencontrer les enseignants ?

ATR : bonne question à voir avec la DGEO. Les APE peuvent aussi se renseigner localement.

APE St-Jean/Devin-du-Village : même interrogation concernant l'organisation des réunions de rentrée ?

ATR : concernant les cérémonies des 8P, plusieurs APE ont posé la question au secrétariat concernant la possibilité d'organiser quelque chose. L'arrêté du Conseil d'État est toujours en vigueur, mais des mesures d'assouplissement ont été prises. Toutefois les promotions, fêtes de écoles et remises de prix sont annulées. Des petites cérémonies locales pour les 8P sont envisageables. En ville de Genève, les promotions n'auront pas lieu, aucun matériel ne sera mis à disposition (tables, bancs, etc.). Chaque enfant recevra un cadeau distribué par les maîtresses.

La FAPEO encourage ses membres qui le souhaitent de proposer à l'école de soutenir une organisation.

APE St-Jean/Devin-du-Village : des parents ont fait une proposition de pique-nique pour terminer l'année. L'enseignante participera volontiers, mais à l'initiative des parents, elle n'a pas l'autorisation de l'organiser.

APE Satigny : la mairie de Satigny a pris l'initiative de louer des manèges durant 2 jours, les classes vont s'y rendre à tour de rôle.

APE Tivoli : l'APE souhaite organiser 2 boums pour les petits et les plus grands, séparément. La police municipale autorise l'organisation pour autant que le directeur de l'établissement donne également son accord, mais uniquement pour les enfants, les parents ne peuvent pas y assister. L'APE espère que les enseignants seront d'accord d'aider à encadrer, motivés par leur directeur.

APE Satigny : la mairie a demandé l'autorisation auprès du service du médecin cantonal.

APE St-Jean/Devin-du-Village : suppose qu'une vente de nourriture ne sera pas possible ?

APE Tivoli : les buvettes et la vente ne seront pas autorisées, le sirop sera offert.

APE St-Jean/Devin-du-Village : l'APE est intéressé par d'éventuels témoignages à propos des restaurants scolaires. À Saint-Jean/Devin-du-Village les élèves mangent des pique-niques, sandwiches et une fois par semaine une salade et ceci jusqu'à la fin de l'année scolaire alors que dans d'autres lieux les repas sont revenus à la normale.

APE Sécheron : un jour les enfants ont mangé un pique-nique, sous le préau un jour de pluie, des parents se sont manifestés après cela retour à la normale.

ATR : suite au signalement de l'APE St-Jean/Devin-du-Village, la FAPEO a pris contact avec la personne responsable de la Ville de Genève en lien avec le restaurant scolaire, qui a immédiatement pris contact avec l'ARSE pour s'assurer que les élèves qui apportent un panier-repas puissent les réchauffer et avoir des couverts et puissent boire de l'eau.

APE Seujet-Necker : à Necker la porte d'accès à la cour a été verrouillée, des enfants fréquentant le parascolaire se sont retrouvés bloqués à l'extérieur. Les repas sandwiches et chips ont duré une semaine, après retour au repas en réfectoire. Une enseignante interdit le remplissage d'eau de la gourde, aux élèves, en raison du manque de temps.

APE Pré-Picot : durant l'école à mi-temps à vérifier si le GIAP facture une partie de la prestation en cas d'annulation de la réservation ? (mentionné sur le site du GIAP).

APE Tivoli : durant les 2 semaines à mi-temps post fermeture des écoles, en cas de désinscription des élèves, la prestation n'est exceptionnellement pas facturée.

ATR : les abonnements ont été suspendus durant la période de l'école à la maison, y compris durant les 2 semaines de retour partiel. À confirmer avec le GIAP si cela concerne tous les lieux.

APE Versoix : durant la période provisoire d'un retour partiel à l'école, un temps d'accueil était organisé et permettait l'arrivée échelonnée des élèves, l'horaire des patrouilleuses n'était pas adapté, des élèves commençaient à 9h, la patrouilleuse n'est plus présente à 8h45. Idem lors de la reprise de l'école le mercredi matin, la communication entre la direction et la commune a manqué.

ATR : s'étonne que ce temps d'accueil qui devait durer 2 semaines continue à Versoix et pas dans les autres écoles, la FAPEO va poser la question à la direction générale, la prestation horaire est cantonale et est, en principe, la même pour tout le monde.

6. Divers

APE Jonction : une maman n'a pas inscrit son enfant dans les délais, le GIAP lui a signifié 2 mois de carence.

ATR : la durée des inscriptions a déjà été rallongée en raison de la pandémie et l'information largement diffusée.

ATR : Le résultat du sondage sera envoyé aux membres qui le souhaitent.

Fin 21h57